

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(16\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 18 juin 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 18 juin 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[18 juin 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[André, Eugène \(1836-\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméGodin annonce à Eugène André qu'il a envoyé à Laeken, à Andenne et à Origny les chèques qu'il lui a soumis. Sur un procédé de nickelage. Il autorise André à embaucher un sculpteur. Il lui demande quelle était la forme de son pouvoir auprès de Delloye à Bruxelles.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées[Delloye, Tiberghien et Cie](#)

Lieux cités

- [Andenne \(Belgique\)](#)
- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Origny-en-Thiérache \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation1 p. (247v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 18 Jan. 95

715

Cher Monsieur Curé,

J'ai reçu vos lettres des 19, 24 et 26, et j'ai adressé à Laeken à Audenne, et à Comigny les chèques convenus dans votre dernière.

Nous n'avons pas pu procéder au nickelage, ce serait pour moi chose que de dépasser mille francs pour cela, mais à la condition que le prix de revient de l'application ne soit pas tellement élevé qu'il ne soit pas possible ensuite de faire des produits de vente. Je faisais donc être renseigné sur le prix au nickel à employer, sur les frais d'installation et sur tout ce qui concerne le prix de revient des surfaces ainsi reconstruites.

La personne qui vous a fait cette proposition s'oblige à faire l'installation et

procéder à

Il faut aussi savoir si on reconstruit les surfaces de fonte sur un socle sans qu'elles soient grattées et polies à l'avance, car si par hasard on a été obligé de lever la fonte l'application se procède de cet fait autrement.

Je ne vois aucun inconvénient à ce que vous preniez un sculpteur fait moi connaître dans quels termes était conçu le projet que vous avez fait sur la maison de la rue de Bruxelles.

Je vous salue bien, très respectueusement

Edouard